



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Côte Saint-André, le 27 juin 2022

LE DÉPARTEMENT REMERCIE LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Ils représentent 80% des effectifs des sapeurs-pompiers en Isère. Autant dire qu'ils sont indispensables. Pour les remercier de leur engagement auprès des Isérois, le Département a décidé de leur offrir une box ISHERE, remplie de délicieux produits locaux provenant de l'agriculture iséroise.

Hier soir, à La Côte Saint-André, le Président du Département Jean-Pierre Barbier a remis les box ISHERE (voir ci-dessous) à la vingtaine de sapeurs-pompiers volontaires de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère (UDSP38) de la caserne de La Côte Saint-André, en présence notamment du Président de l'UDSP38, Vincent Tambuzzo, du Maire Joël Gullon et du Président du Pôle agroalimentaire de l'Isère (PAA), Pascal Denolly.

Cette action, symbolique de l'action du Département pour valoriser l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires, se répète actuellement dans toutes les casernes de l'Isère, grâce à une étroite collaboration avec l'UDSP38, le PAA et la Chambre d'agriculture.

En effet, le Département distribue actuellement aux sapeurs-pompiers volontaires en Isère, à travers les 130 amicales de l'UDSP, 3250 box de produits locaux, correspondant à près de 7 tonnes de produits locaux. Les box ne sont pas identiques, afin de faire travailler différents producteurs d'un même type de produits, comme le miel par exemple.

L'objectif ? Remercier l'engagement de ces femmes et ces hommes pour la protection de la population et la sécurité des Isérois. Ils s'investissent au service des autres en complément de leur activité professionnelle - ou de leurs études - et de leur vie de famille, et sont indispensables à notre modèle de sécurité civile qui connaît une crise des vocations.

Les sapeurs-pompiers volontaires exercent en effet les nombreuses missions confiées aux services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels : secours d'urgence aux personnes, lutte contre les incendies, protection des biens, prévention des risques industriels et technologiques, accidents de la circulation, protection de l'environnement.

Par cette opération de reconnaissance, il s'agit également de favoriser l'agriculture iséroise, à travers les produits de la marque ISHERE. Cette marque, portée par le Pôle agroalimentaire, garantit aux consommateurs la provenance géographique du produit, l'Isère, sa qualité et la juste rémunération des producteurs.

Cette distribution de box ISHERE est un des volets du plan de soutien aux sapeurs-pompiers volontaires de l'Isère, adopté par l'Assemblée départementale en avril 2021. Le Département de l'Isère, dans le



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

cadre de sa politique sécurité, participe activement au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et des acteurs de la protection civile.

« Je suis toujours admiratif de l'engagement des sapeurs-pompiers, qu'ils soient volontaires ou professionnels. J'accorde une grande importance au SDIS et au modèle de secours à la française où professionnels et volontaires travaillent ensemble pour le même objectif : être toujours présents quand on a besoin d'eux. Sans volontaires, il ne serait pas possible d'assurer, 24h/24 la couverture opérationnelle sur l'ensemble de nos communes, notamment en zone rurale. Bravo aux sapeurs-pompiers de l'Isère pour leur engagement, et un grand merci ! », insiste Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

A propos de la marque ISHERE

Le Pôle Agroalimentaire de l'Isère a pour objectif la valorisation des activités des entreprises agricoles et agroalimentaires iséroises, et cherche à développer des relations commerciales de proximité en tenant compte des coûts de productions des agriculteurs. Le Pôle vise également un meilleur accès des consommateurs isérois à une alimentation de qualité et de provenance iséroise, et à des modes de culture, d'élevage et de transformation identifiés, notamment en grande distribution et en restauration collective.

C'est dans le cadre de cette démarche que la marque ISHERE a été lancée le 27 juin 2018 par le Pôle, afin de garantir aux clients une provenance géographique, l'Isère, ainsi qu'une excellente qualité, et la juste rémunération des producteurs. La marque reflète la variété de la production agricole et artisanale du département de l'Isère : les fruits, les légumes, les céréales sont cultivés en Isère, et la viande, les œufs et le lait proviennent d'élevages isérois. Désormais, ce sont plus de 1083 produits agréés de 147 producteurs (agriculteurs et artisans) qui peuvent être achetés dans des grandes et moyennes surfaces, mais également consommés dans les cantines des collèges isérois. La marque ISHERE ? elle est locale, éthique et responsable.

